

Année 2024

Liste des subventions, d'un montant supérieur à 23 000 €, accordées par la Communauté d'agglomération "Pornic agglo Pays de Retz" enregistrée sous le numéro SIRET 200 067 346 00011

Nom de l'attributaire	Numéro SIRET	Date de la convention	Acte formalisant la décision d'accorder la subvention	Objet de la subvention	Montant de la subvention	Nature de la subvention	Date ou période et conditions de versement	Numéro unique de référencement si dispositif recensé au répertoire des aides aux entreprises	Mention de l'existence d'une notification relative aux aides de minimis, conformément aux dispositions du règlement (UE)	Mention de l'ensemble des attributaires si la subvention est accordée à plusieurs attributaires au titre d'un même projet
Association Familiale et Rurale (AFR) de Chéméré	785 943 978 00037	15/12/2022, 05/07/2023 et 30/09/2024	Délibération 2024-426 du 26/09/2024	Contribution financière aux services dédiés à la petite-enfance/enfance en lien avec les orientations de l'agglomération	123 000,00 €	numéraire	janvier : 40% de la subvention n-1 mars : 15% de la subvention n-1 moins le bonus territoire CAF juillet : 15% de la subvention n octobre : solde de la subvention n	non concerné	non concerné	non concerné
Anim'action Port-Saint-Père	310 238 720 00026	15/12/2022, 05/07/2023 et 01/07/2024	Délibération n° 2024-290 du 27/06/2024	Contribution financière aux services dédiés à la petite-enfance/enfance en lien avec les orientations de l'agglomération	167 689,00 €	numéraire	janvier : 40% de la subvention n-1 mars : 15% de la subvention n-1 moins le bonus territoire CAF juillet : 15% de la subvention n octobre : solde de la subvention n	non concerné	non concerné	non concerné
Les P'tites Fripouilles	425 021 532 00014	15/12/2022, 05/07/2023 et 01/07/2024	Délibération n° 2024-290 du 27/06/2024 et 2024-426 du 26/09/2024	Contribution financière aux services dédiés à la petite-enfance/enfance en lien avec les orientations de l'agglomération	125 643,00 €	numéraire	janvier : 40% de la subvention n-1 mars : 15% de la subvention n-1 moins le bonus territoire CAF juillet : 15% de la subvention n octobre : solde de la subvention n	non concerné	non concerné	non concerné
Paz'à Pas	786 072 694 00049	15/12/2022, 05/07/2023, 08/12/2023 et 01/07/2024	Délibération n° 2024-290 du 27/06/2024	Contribution financière aux services dédiés à la petite-enfance/enfance en lien avec les orientations de l'agglomération	460 118,00 €	numéraire	janvier : 40% de la subvention n-1 mars : 15% de la subvention n-1 moins le bonus territoire CAF juillet : 15% de la subvention n octobre : solde de la subvention n	non concerné	non concerné	non concerné
Arthon Animation Rurale	409 915 758 00026	15/12/2022, 05/07/2023 et 01/07/2024	Délibération n° 2024-290 du 27/06/2024	Contribution financière aux services dédiés à la petite-enfance/enfance en lien avec les orientations de l'agglomération	128 316,00 €	numéraire	janvier : 40% de la subvention n-1 mars : 15% de la subvention n-1 moins le bonus territoire CAF juillet : 15% de la subvention n octobre : solde de la subvention n	non concerné	non concerné	non concerné
Maison du parc	439 507 872 00026	15/12/2022, 05/07/2023 et 01/07/2024	Délibération n° 2024-290 du 27/06/2024	Contribution financière aux services dédiés à la petite-enfance/enfance en lien avec les orientations de l'agglomération	217 960,00 €	numéraire	janvier : 40% de la subvention n-1 mars : 15% de la subvention n-1 moins le bonus territoire CAF juillet : 15% de la subvention n octobre : solde de la subvention n	non concerné	non concerné	non concerné
Roule ta bille	790 807 077 00017	16/01/2020, 02/07/2021, 19/12/2022, 05/07/2023, 08/12/2023 et 01/07/2024	Délibération n° 2024-290 du 27/06/2024	Contribution financière aux services dédiés à la petite-enfance/enfance en lien avec les orientations de l'agglomération	271 632,00 €	numéraire	janvier : 40% de la subvention n-1 mars : 15% de la subvention n-1 moins le bonus territoire CAF juillet : 15% de la subvention n octobre : solde de la subvention n	non concerné	non concerné	non concerné
Calypso	786 034 256 00051	15/12/2022, 05/07/2023, 08/12/2023 et 01/07/2024	Délibération n° 2024-290 du 27/06/2024	Contribution financière aux services dédiés à la petite-enfance/enfance en lien avec les orientations de l'agglomération	67 658,00 €	numéraire	janvier : 40% de la subvention n-1 mars : 15% de la subvention n-1 moins le bonus territoire CAF juillet : 15% de la subvention n octobre : solde de la subvention n	non concerné	non concerné	non concerné
Croissance	337 759 492 00024	15/12/2022, 05/07/2023, 08/12/2023 et 01/07/2024	Délibération n° 2024-290 du 27/06/2024	Contribution financière aux services dédiés à la petite-enfance/enfance en lien avec les orientations de l'agglomération	215 993,00 €	numéraire	janvier : 40% de la subvention n-1 mars : 15% de la subvention n-1 moins le bonus territoire CAF juillet : 15% de la subvention n octobre : solde de la subvention n	non concerné	non concerné	non concerné
Inseretz	379 567 324 00031	21/05/2024	Délibération n° 2024-151 du 04/04/2024	Contribution financière au fiontonnement de l'association intermédiaire service emploi + soutien à l'action mobilité	107 969,40 €	numéraire	Versement annuel après signature de la convention	non concerné	non concerné	non concerné
Mission locale	451 511 117 00017	18/11/2020	Délibération n° 2024-151 du 04/04/2024	Contribution financière au fiontonnement de l'association + fonds d'aide aux jeunes	85 551,38 €	numéraire	Versement annuel après signature de la convention	non concerné	non concerné	non concerné